

# LA CHRONOLOGIE DE LA TRANSITION DU LATIN AUX LANGUES ROMANES: UN DOSSIER REVISITÉ

József HERMAN  
Venise-Budapest

## 1. Remarques préliminaires

Ce n'est pas la première fois (ni la dernière, peut-être), que je consacre une étude aux problèmes de chronologie. Je renvoie à un article intitulé "La chronologie de la transition: un essai" (Herman 1998<sup>1</sup>, dans un recueil tout spécialement consacré aux questions de la formation des langues romanes<sup>2</sup>); il y a également des travaux récemment parus ou sous presse, frôlant des questions relatives à la chronologie "préromane" ou romane<sup>3</sup>. Cette fois-ci, je me lance dans une entreprise un peu hasardeuse, puisque j'essaie de formuler, toujours au sujet des recherches sur la chronologie, des considérations méthodologiques et théoriques valables, je crois, pour le domaine roman et utilisables peut-être même au delà. Ce sont des considérations qui ne constituent pas système, mais correspondent aux préoccupations de ceux –et ils sont nombreux– qui voudraient travailler avec des notions claires, en sachant ce qu'ils font.

## 2. Le langage dans le temps

La langue, toute langue s'insère dans la dimension du temps par plusieurs biais distincts<sup>4</sup>.

Premièrement, il y a dans toute langue des mécanismes morpho-syntactiques et des lexèmes à sémantisme approprié, permettant de situer l'énoncé

---

<sup>1</sup> HERMAN, J., "La chronologie de la transition: un essai", *La transizione dal latino alle lingue romanze. Atti della Tavola Rotonda di Linguistica Storica (Università Ca' Foscari di Venezia, 14-15 Giugno 1996)*, a cura di HERMAN, J., con la collaborazione di MONDIN, L., Venezia 1998, 5-26.

<sup>2</sup> *La transizione dal latino alle lingue romanze. Atti della Tavola Rotonda di Linguistica Storica (Università Ca' Foscari di Venezia, 14-15 Giugno 1996)*, a cura di HERMAN, J., con la collaborazione di MONDIN, L., Venezia 1998.

<sup>3</sup> Il s'agit de HERMAN, J., "La disparition du passif synthétique latin", *Estudis Romanics* 2002, 331-46, et d'un article qui doit sortir en 2005 (sous presse). Il va sans dire que le présent travail reste indépendant des articles précédents et devrait être accessible aux lecteurs qui n'auraient pas vu les autres.

<sup>4</sup> V. aussi, à ce sujet, mon article HERMAN, J., "Language in Time", *Acta Linguistica Ac. Scient. Hung.* 28, 1978, 241-253, plus détaillé mais moins satisfaisant que l'analyse qui suit.

dans la réalité temporelle de l'acte de parole et d'exprimer au besoin la durée ou la fréquence d'une action référentielle. Dans une phrase par exemple comme *il a dormi quatre heures*, le temps du verbe se réfère normalement à un laps de temps antérieur au moment de l'acte de parole, et il y a un lexème optionnel donnant des informations temporelles supplémentaires. La durée et sa segmentation font partie intégrante de l'univers auquel le verbe, dans son fonctionnement, se réfère.

Deuxièmement: tout signe linguistique et par conséquent toute chaîne de signes étant nécessairement linéaire, un acte langagier entre par son existence même dans une durée objectivement mesurable. Celle-ci est déterminée, d'une part, par le nombre des segments qui la composent et par la vitesse du débit, cette dernière pouvant assumer une fonction expressive. Cette "temporalité" de tout énoncé est la condition matérielle indispensable du fonctionnement de la parole formulée ou perçue.

Il y a cependant, pour la langue, un troisième mode d'insertion dans la dimension du temps, radicalement différent de ceux que nous venons de voir: c'est l'existence diachronique de la langue elle-même, son existence en tant que moyen de communication de toute communauté humaine. La formation et les transformations des langues, au cours de leur incessante adaptation diachronique aux exigences de la communication constitue l'objet de la linguistique dite historique. Il s'agit donc du mode d'existence même du système linguistique, dans le cadre de l'histoire socio-culturelle et socio-économique de la communauté, système sous-jacent à la temporalité incontournable, mais passagère de l'acte de communication.

### 3. Diachronie et chronologie

#### 3.1. Les recherches chronologiques

Pour le linguiste voulant reconstituer les stades révolus du système linguistique, ainsi que les processus de changement qui les ont reliés entre eux, la première tâche consiste en principe à situer sur l'axe du temps les éléments dont les transformations l'intéressent. Nous verrons, dès l'analyse du premier exemple concret, les difficultés de toutes sortes qui surgissent dans une semblable démarche. Sans prétendre à épuiser le sujet ou établir une nomenclature complète des techniques chronologiques dont nous disposons, j'examinerai, exemples simples et bien connus à l'appui, les plus courantes.

#### 3.1.1. Chronologie relative - chronologie absolue

La démarche "classique" consiste à établir des interdépendances –notamment phonétiques ou phonologiques– qui forment un réseau plus ou moins étendu de conditionnements; cela équivaudra à une chronologie interne à la langue, donc relative par rapport à la chronologie absolue du monde extralinguistique. Pour conférer aux éléments du réseau une valeur "absolue", il faudra trouver un point qui permette d'en "accrocher" au moins un élément à la réalité externe, point de référence absolu.

Voici un exemple. Nous savons que dans une partie notable de la Gallo-Romania, les occlusives prépalatales /k/ et /g/ aboutissent devant /a/ aux affriquées /tʃ/ et /dʒ/<sup>5</sup>, tout en restant inchangées devant toute autre voyelle ainsi que devant consonne. Nous avons donc

- (a) *calorem* > *chaleur*  
*gallina* > a.fr. *geline* 'poule'  
 mais  
 (b) *colorem* > *couleur*  
*gutta* > a.fr. *gote* fr.mod. *goutte*

Remarquons qu'il y avait des exceptions à la règle (b), devant un /o/ issu de son côté de la monophthongaison de la diphtongue latine /au/, les consonnes latines /k/ et /g/ ont abouti aux affriquées respectives, elles se comportaient donc comme devant une voyelle /a/ simple. Cela serait donc conforme à une règle secondaire du type suivant:

- (aa) *causa* > \**chausa* > *chose*

Autrement dit, la monophthongaison de la diphtongue n'était pas encore réalisée au moment de la transformation des occlusives sous l'influence de /a/: la diphtongue avait encore sa forme pleine. Voilà donc, pour rester à notre propos, une chaîne fort simple de déplacements phonétiques conditionnés, susceptible d'une interprétation chronologique: la réduction de la diphtongue /au/ était certainement et nettement postérieure à la palatalisation des occlusives /k/ et /g/, à un tel point que le premier élément de la diphtongue restait encore non-entamée, malgré le caractère vélaire du deuxième élément.

<sup>5</sup> Dans la suite, j'évite la notation phonétique et m'en tiens à "l'orthographe" usuelle des langues citées, d'une précision suffisante pour ces raisonnements.

Il est cependant évident que cette évolution ne représente que l'aspect intérieur du système, c'est une chronologie relative, qui prise en elle-même pourrait en principe se trouver à n'importe quelle période de l'histoire du gallo-roman. Pour rendre cette chronologie absolue, il faut pouvoir en sortir. Il existe, heureusement, un point d'appui pour le faire. Il apparaît en effet que /k/ et /g/ devant /a/ se sont transformés en affriquées non seulement dans le stock lexical héréditaire du latin de Gaule, mais aussi dans les mots d'emprunt germaniques passés dans le galloroman après l'arrivée en masse des Francs. Citons comme exemples

germ.\*hanka > *hanche*  
\*gard > a.fr. *jart* 'jardin'

Autrement dit: a) les mots d'emprunt germaniques ont palatalisé leurs occlusives prépalatales devant /a/ tout comme les mots latins héréditaires, cette palatalisation était donc parallèle ou postérieure à la période d'entrée massive des mots d'emprunt francs (implantation et consolidation des royaumes mérovingiens, VI<sup>e</sup> siècle); b) les diphtongues latines *au* n'étaient pas encore monophthongisées, puisque leur premier élément exerçait encore son influence palatalisante.

Il semble possible de confirmer par ce biais d'autres particularités romanes: le fait notamment que la monophthongaison de *au* semble effectivement fort tardive: alors qu'une autre diphtongue latine courante, comme *ae*, a abouti à *e* dès le début de l'Empire, le roumain, le sarde ont gardé *au*, le portugais également en a gardé des traces, etc. Heureusement pour la recherche, les choses ne sont pas aussi simples: dans certains dialectes latins et italiques, conservés en latin tardif, il y avait également eu une première monophthongaison "vulgaire", dont le français notamment a gardé des traces<sup>6</sup>.

En fin de compte, il semble –dans la mesure où l'analyse d'un processus unique permet de formuler une évaluation– que, pour empêcher une hypothèse chronologique de flotter pour ainsi dire au sein d'un laps de temps illimité et virtuel, il est inévitable d'avoir recours, sur un point au moins, à un élément extralinguistique qui rattache l'hypothèse à un moment ou à une période définissable

<sup>6</sup> P.e. lat. *cauda* > lat. dialectal et tardif *coda* > fr. *queue*; v. à ce sujet VÄÄNÄNEN, V., *Le latin vulgaire des inscriptions pompéiennes*, Berlin, Akademie Verlag, 1966<sup>1</sup>.

### 3.1.2. Les textes en tant que repères chronologiques

Dans la grande majorité des cas, pour déterminer la période d'apparition d'un fait linguistique, il est à la fois nécessaire et, avec des limitations que nous verrons, suffisant de se référer au texte dans lequel il apparaît à nos yeux pour la première fois<sup>7</sup>. La date (approximative ou non, mais au moins sûre dans des limites raisonnables) constitue un repère historique permettant d'asseoir une hypothèse chronologique sur des bases de datation absolue dans la limite de l'ensemble des textes connus qui peuvent entrer en considération. L'essence logique de la démarche est donc la même que celle qui se fonde, comme notre exemple examiné au point 3.1.1. sur un fait historique au sens étroit du mot, mais le danger en principe incontournable de lacunes dans la tradition textuelle conserve un doute plus ou moins profond selon les cas et les époques.

Voici, présenté en quelques mots, un exemple, morpho-syntaxique cette fois-ci, pour illustrer la démarche de la "chronologie à base de texte". Il est connu depuis "toujours", c'est-à-dire depuis le XIX<sup>e</sup> siècle<sup>8</sup>.

Depuis les premiers auteurs chrétiens, il arrive souvent qu'à la place d'un "Accusativus cum Infinitivo", conforme à l'usage classique, ce soit une subordonnée verbale introduite par *quod*, *quia* qui remplisse le rôle du complétif en dépendance d'un verbum *sentiendi et dicendi*. Par exemple, pour présenter la structure à l'aide d'une phrase toute fabriquée, donc simplifiée, cette innovation produirait *scio quod pater advenit* à la place de *patrem advenisse scio*. En réalité, on trouve avant les auteurs chrétiens quelques exemples épars de cette construction "vulgaire" ce que montre un exemple sûr, apparemment premier dans la série: Plaute *Asin.52 sq.* ). Il y a une petite poignée de cas dans le *Satyricon* de Pétrone, qui présente en particulier deux (sur quatre) qui sont introduits par *quia* et non pas par *quod*: 45,10 *Subolfacio quia nobis epulum daturus est* et 46,4 *dixi quia mustella comedit*. Or, il semble admis que *quod* dans cette fonction est plus ancien que *quia*. Du point de vue de la chronologie, cette hypothèse est affirmée par la date des deux textes; de simples citations d'exemple, les cas présentés deviennent des

<sup>7</sup> Ce n'est vrai naturellement que pour les langues et les périodes suffisamment riches en textes au moins approximativement datés ou datables, donc c'est le cas pour presque tous les domaines de recherche de la linguistique comparée et historique préromane et romane.

<sup>8</sup> Pour des éléments de bibliographie, v. HERMAN, J., "Notes syntaxiques sur la langue de Trimalcion et de ses invités", HERMAN, J.; ROSÉN, H. (edd.), *Petroniana. Gedenkschrift für Hubert Petersmann*, Heidelberg, Winter, 2003, 139 ss. Comme ouvrage toujours fondamental à ce sujet, il faut consulter MAYEN, G., *De particulis quod quia quomodo, ut pro Acc. cum Infinitivo positis*, Diss. Kiel 1889, et naturellement n'importe quelle grammaire scientifique du latin ou du latin "vulgaire".

arguments chronologiques (tout en restant hypothèses, avec un degré de probabilité accru).

Les dates des deux textes se présentent comme des repères chronologiques: ce qui, par contre, leur enlève la "dignité" d'argument définitifs, de preuves véritables, c'est leur condition même de "texte", d'énoncé écrit qui, par sa simple existence, n'exclut jamais la possibilité d'autres textes, perdus.

### 3.1.3. La conscience linguistique des locuteurs et les perspectives des recherches chronologiques

Après les problèmes méthodologiques de la recherche chronologique, activité métalinguistique professionnelle, il n'est pas sans intérêt d'examiner ce que nous offre, du point de vue de la chronologie, l'ensemble des opinions des locuteurs contemporains, utilisateurs de la langue. Dans les dernières décennies, des recherches de ce genre ont été entamées avec succès, citons Van Uytfanghe, Michel Banniard et tout particulièrement, en raison d'un impact théorique particulièrement intéressant, Roger Wright. Cet article n'étant pas une étude chritique de la recherche en cours, je renvoie le lecteur à Herman, 2003<sup>9</sup>, où je fournis d'amples bibliographies à ce sujet. De tous ces travaux –ainsi que de quelques papiers que j'ai publiés moi-même–, il ressort clairement que les vues et les expériences des locuteurs sur leur propre activité langagière apporte en particulier des informations neuves en ce qui concerne les niveaux de compréhension des langages en présence, l'efficacité de la communication verbale et par conséquent l'émergence, ressenties parfois par la subjectivité des parlants comme "catastrophes", d'une conscience de parler et de comprendre un langage "différent".

Il n'est pas sans intérêt d'ajouter que le vrai sens de catastrophe, par contre, le sentiment de ne plus rien comprendre même dans sa propre langue, semble être le prélude de l'entrée en scène d'une langue effectivement nouvelle. J'offre à l'analyse deux passages particulièrement intéressants à comparer: une remarque savante de Saint Jérôme sur ses difficultés de traducteur de grec en latin et, d'autre part, la plainte du préfacier inconnu du livre IV de la compilation "Frédégair" qui copiant ce passage de Jérôme et comme ahuri de la perte de sa propre identité langagière, se plaint de se trouver dans la situation d'un traducteur de langue à langue –comme Jérôme, à

<sup>9</sup> "En souvenir de Veikko Väänänen: l'état présent des études sur latin tardif et vulgaire", SOLIN, H. LEIWO, M.: HALLA-AHO, H. (edd.), *Latin vulgaire-Latin tardif VI. Actes du VI<sup>e</sup> colloque international sur le latin vulgaire et tardif* (Helsinki, 29 août-2 septembre 2000), Hildesheim-Zürich-New-York 2003, 3-20.

plus de sept siècles de distance, alors que lui ne fait autre chose que de transcrire le texte latin de Jérôme afin de le rendre plus compréhensible, pour ses propres lecteurs et pour lui-même sans doute.

Hieronymus, *Interpretatio Chronicae Eusebii Pamphili*, Hieronymi Praefatio (Migne, PL, t. XXVII, 34-35)

*... arduum ut quae in aliena lingua bene dicta sunt, eundem decorem in translatione conservent. Significatum est aliquid unius verbi proprietate, non habeo meum quod id efferam, et dum quaero implere sententiam, longo ambitu vix brevia spatia consumo. Accedunt hyperbatorum anfractus, dissimilitudines casuum, varietates figurarum, ipsum postremo suum, et, ut ita dicam, vernaculum linguae genus... Si ad verbum intepretor, absurde resonat, si ob necessitatem aliquid in ordine vel insermone mutavero, ab interpretis videbor officio recessisse*

Fredegarius, lib. IV, *Prologus* (MGH *Scriptores Rerum Merovingicarum*, tom. II.123)

(II.1-4) *Cum aliquid unius verbi proprietate non habeo quod proferam, nisi prestitum ab Altissimo fuerit, et dum quero implere sententiam, longo ambiatu vix brevis viae spatium consummo. Vernaculum linguae huius verbi interpretatur, absorde resonat: si ob necessitate aliquid in ordine sermone mutavero, ab interpretis videor officio recessisse.*

Dans un certain sens, il s'agit d'une information chronologique: information que nous révèle malgré lui l'usager de la langue, au sujet de la période à laquelle le latin, mérovingien ou non, a cessé de pouvoir véhiculer des messages dépassant dans leur portée l'immédiat et le strictement quotidien.